**FICHE 1.2.4 *(version 2017)***

**COORDONNER LES APPROCHES ET ANIMER L’OFFRE EDUCATIVE TERRITORIALE, SUR LA BASE DE VALEURS PARTAGEES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 1**  **Axe 2** | **Enjeu : Développer l’accès et adapter l’offre éducative (qualité/volume) en continu, pour les enfants et les adolescents** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte**  *(quels sont les constats, les besoins qui justifient cette orientation opérationnelle ?)* | * Il existe aujourd’hui un programme de réussite éducative dans chacune des quatre villes impliquées dans la politique de la ville. * Le Programme de Réussite Educative est un outil qui donne satisfaction aux collectivités qui le jugent utile, efficace pour les parcours et complémentaires des dispositifs conduits par l’Education nationale et les autres partenaires, tant au niveau de l'accompagnement des enfants et de leurs familles, que dans la dynamique partenariale. * Le Projet Educatif de Territoire (PEDT), élaboré à l'échelle de chaque commune, doit faire l'objet d'une évaluation au bout de 3 ans, et être adapté le cas échéant. Ce projet doit s'articuler avec les projets de territoire existants, en cours d'élaboration ou à venir. Le PEDT a pour vocation d'apporter de la cohérence et des complémentarités entre les différents temps de l'enfant (temps scolaire, périscolaire, extrascolaire) et de créer des espaces d'échanges entre les différents acteurs éducatifs. * Les projets éducatifs locaux qui concernent les 0-17 ans n'ont pas été réactualisés. * Le partage des valeurs éducatives garantit la mise en place d'actions cohérentes, et complémentaires ainsi qu'une meilleure accessibilité des services proposés |
| **Objectifs et dynamiques** | * Favoriser l'échange d'information et le dialogue autour des approches éducatives diverses, * Articuler les différents temps de l'enfant et de l'adolescent et leur contenu: école, temps libres, périscolaire. * Identifier les quartiers prioritaires qui devront bénéficier du dispositif de réussite éducative * Créer les conditions d'une coordination entre acteurs intervenants sur les différents temps de la vie de l'enfant et de l'adolescent pour partager les projets et les valeurs éducatives véhiculées. * Développer l'approche pluridisciplinaire tant dans l'accompagnement des publics que dans la mise en place d'actions en direction de l'enfance et de la jeunesse * Favoriser l'implication des familles, et l'accompagnement à la parentalité * Actualiser les projets éducatifs locaux. |
| **Réalisations attendues** | * Identifier les différents temps des enfants (aides au devoir, périscolaires, voire extrascolaires) sur les territoires * Mise en place d'un réseau d'acteurs sur le quartier et d'une coordination thématique sur la ville ( ex : coordination jeunesse sur la ville de Tours) qui favorise la mixité des publics, la connaissance des actions développées, et le développement d'actions nouvelles * développement d'outils collaboratifs venant appuyer le réseau * Mise en place d'un plan d'actions concertées répondant aux besoins repérés sur chaque quartier |
| **Effets attendus** | * S'adresser à tous les publics en tentant de garantir la mixité (garçons/filles, quartiers…) * Proposer une offre éducative répondant aux besoins de chaque territoire |
| **Echelle Territoriale** | * Ville et quartier |
| **Animateur** | * Ville |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Partenaires :  Ville, CD, DDCS, Education Nationale, CAF, associations  Dispositifs :  Envie d'Agir, Contrat Enfance Jeunesse, Passeport Loisirs jeunes, Coopérative Jeunesse Services, Garantie Jeunes, Programmes de Réussite Educative, Centre National de développement du sport |
| **Financements mobilisables** | cf dispositifs ci-dessus |
| **Calendrier** | En continu |
| **indicateurs de réalisation** | * Outils mis en place pour donner ou redonner la place aux familles * Nombre de réunions et groupes de travail réalisés par an * Nombre d'actions communes conduites par quartier |
| **Indicateurs d’effets** | * la mixité des actions développées * le degré de réponse aux besoins de chaque quartier * Les outils développés pour coordonner et animer l'offre éducative |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | AT Lutte contre les discriminations:   * Favoriser la prise de conscience des élèves et s’appuyer sur les actions nationales telles la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme ou les actions menées par la Ligue de l’enseignement   AT jeunesse   * Prévenir les violences, les incivilités, les conduites à risques dans les établissements scolaires, dans les différents équipements et services de la ville permettra d’aller vers des pratiques apaisées de ces différents espaces   AT égalité hommes-femmes   * Organiser des actions de sensibilisation à l’égalité Fille /Garçon, en lien avec l’école et en accord avec la convention interministérielle pour l’égalité entre les filles/garçons dans le système éducatif signée en région |